



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.I/MEM.3/1
26 décembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur les services,
le développement et le commerce: aspects
réglementaires et institutionnels

Genève, 17-19 mars 2009

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Services, développement et commerce: aspects réglementaires et institutionnels.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Élection du bureau

1. La réunion d'experts est invitée à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.3/1 Ordre du jour provisoire annoté

GE.08-52357 (F) 130109 140109

Point 3. Services, développement et commerce: aspects réglementaires et institutionnels

3. Cette première session de la réunion d'experts pluriannuelle est convoquée en application de la décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa quarante-quatrième réunion directive, le 10 juillet 2008. Elle a pour objectif d'aider les pays en développement, en particulier en Afrique, les PMA et les pays ayant des besoins particuliers aux termes de l'Accord d'Accra, ainsi que les pays en transition, à mettre au point des cadres réglementaires et institutionnels ainsi que des mécanismes de coopération pour renforcer leur secteur des services et son efficacité, sa compétitivité et sa capacité d'exportation (par. 94 b)).

4. Conformément à la décision du Conseil, cette session de la réunion d'experts pluriannuelle sera consacrée aux questions suivantes: i) principales tendances et caractéristiques des cadres réglementaires et institutionnels applicables aux services, au développement et au commerce; ii) efficacité et efficacie des cadres réglementaires et institutionnels, et leurs interactions avec les capacités d'offre, des objectifs non commerciaux, y compris les politiques d'accès universel, et la libéralisation du commerce; iii) échange d'expériences et de meilleures pratiques concernant la formation de capital humain; et examen de cadres institutionnels et réglementaires à partir d'études de cas par secteur et par mode (y compris le mode 4) et d'examen des politiques suivies.

5. La réunion fera ressortir le rôle des cadres réglementaires et institutionnels dans la mise en place d'une capacité d'offre et d'exportation de services d'infrastructure compétitifs, l'amélioration de l'accès universel à des services d'infrastructure essentiels et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle contribuera également à améliorer globalement la compréhension et les connaissances à partir de l'analyse de politiques, de réglementations et d'institutions nationales et internationales, ainsi qu'à un échange et à la diffusion de meilleures pratiques pour une mobilisation du secteur et du commerce des services au bénéfice du développement. La réunion examinera quelques questions interdisciplinaires à partir de l'expérience d'un certain nombre de pays en matière de réformes réglementaires, ainsi que des enseignements tirés d'échecs en matière de réglementation, tels que la crise financière actuelle. Elle déterminera des moyens d'aider les décideurs et les autorités chargées de la réglementation à améliorer leur action réglementaire et institutionnelle et à réduire les risques d'échec, tout en répondant aux priorités de la politique intérieure. Enfin, elle aidera à déterminer les domaines appelant de plus amples travaux de recherche et d'analyse, les domaines se prêtant à la formation d'un consensus et à des mesures d'encouragement en matière de coopération internationale, et les domaines propices à la mise en place de réseaux d'experts et d'instituts de recherche sur l'impact sur le commerce et le développement des services d'infrastructure et des cadres réglementaires, directifs et institutionnels correspondants.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur le thème de la réunion, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

Point 4. Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion. Les résultats de cette session alimenteront les travaux de la session finale de la réunion d'experts pluriannuelle, qui devraient déboucher sur l'élaboration d'options pratiques et de résultats pragmatiques, conformément au paragraphe 207 de l'Accord d'Accra.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ 5 pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces communications, qui seront fondées sur l'expérience des secteurs public et privé, doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles seront mises à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs communications avant le 1^{er} mars 2009 à M^{me} Mina Mashayekhi, Chef du Service des négociations commerciales et de la diplomatie commerciale, Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), télécopieur: +41 22 917 0044; courriel: mina.mashayekhi@unctad.org, avec copie adressée à M^{me} Martine Julsaint Kidane, courriel: martine.kidane@unctad.org et à M. Aurangzeb Butt, courriel: aurangzeb.butt@unctad.org.
